

AVIS PUBLIC



CONSULTATION PUBLIQUE

Portant sur le premier projet de règlement numéro 23-833 relatif à la démolition d'immeuble patrimonial

Avis public est par la présente donné :

- Que le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges a adopté, à une séance ordinaire tenue le 6 février 2023, le projet de règlement numéro 23-833 ayant pour objet la démolition d'immeuble patrimonial;
- Que conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (c. A-19.1), le conseil municipal doit tenir une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement;
- Que cette assemblée publique se tiendra le lundi 27 mars, à 20h00 dans l'ancien hôtel de ville situé au 33, rue de l'Église à Saint-Ferréol-les-Neiges;
- Que lors de cette assemblée publique, le directeur général expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer sur ce sujet;
- Que le projet règlement peut être consulté à l'hôtel de ville, au 150, rue du Moulin, à Saint-Ferréol-les-Neiges, aux heures régulières de bureau.

Donné à Saint-Ferréol-les-Neiges,
le 3 mars 2023

Avis numéro : 2023-142

Martin Leith
Greffier trésorier

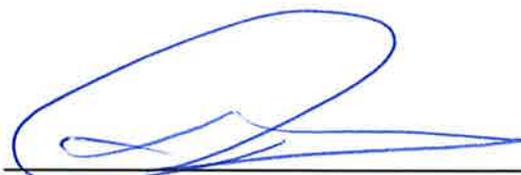
CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Marie-Noël Duclos, greffière adjointe de la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil :

1. Hôtel de ville (150, rue du Moulin)
2. Bibliothèque (33, rue de l'Église)
3. Église (3242, avenue Royale)
4. Marché Bonichoix (3175, avenue Royale)
5. Marché Mont-Ste-Anne (1899, boul. les Neiges)
6. Garage Daniel Morency (4571, avenue Royale)
- ~~7. Chapelle (45, rue de la Martre)~~

le 3 mars 2023, entre 9 heures 30 et 16 heures 30.

En foi de quoi, je donne ce certificat,
le 3 mars 2023.



Martin Leith
Greffier trésorier